



Envoyé en préfecture le 17/12/2018
Reçu en préfecture le 17/12/2018
Affiché le
ID : 056-200008696-20181217-DEL_201807-DE

Objet de la Délibération

**DEBAT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2019**

EXTRAIT DU REGISTRE

DU COMITE SYNDICAL

Séance Publique du 12 Décembre 2018

Suite à la convocation en date du 04 Décembre 2018, le Comité du SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT s'est réuni le Mercredi 12 Décembre 2018 à 17 heures 00, à l'Espace de Découverte du Cheval en Bretagne à HENNEBONT, sous la présidence de M. André HARTEREAU, Président du Syndicat.

Présents :

M. Alain LE QUELLEC, Mme Karine BELLEC, M. Jean Rémy KERVARREC,
Mme Gisèle GUILBART, M. François LE LOUER, Mme Marie-Annick LE BELLER,
Mme Claudine CORPART.

Absents excusés :

Mme Gaël LE SAOUT, Mme Kaourintine HULAUD, Mme Marie-Annick MARTIN,
Mme Armelle NICOLAS.

SYNDICAT MIXTE DU HARAS NATIONAL D'HENNEBONT
Direction des Finances

SEANCE DU COMITE
DU 12 DECEMBRE 2018

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

L'année 2018 a permis d'aboutir dans les échanges portant sur la revalorisation des participations des collectivités et EPCI membres, dotant ainsi le Syndicat Mixte d'un budget de fonctionnement lui permettant de faire face à ses missions. De nouveaux statuts sont en conséquence proposés au vote du Comité Syndical lors de la séance du 12 décembre 2018.

Le Syndicat Mixte a poursuivi la conduite et la structuration du projet de site tout en menant les études et les actions programmées.

La réflexion portant sur la réorganisation des infrastructures équestres a abouti à la proposition d'un préprogramme et d'une estimation chiffrée de l'investissement à hauteur de 3 millions d'euros.

Cette étude se poursuit par la rédaction d'un programme qui permettra d'affiner ce chiffrage, de phaser et d'arbitrer sur les actions prioritaires à porter.

Un schéma directeur sur le patrimoine du site a été confié au cabinet Gheco. En lien avec l'Architecte des Bâtiments de France, ces orientations permettent une conduite du projet tenant compte des contraintes urbanistiques.

Un Comité de site a été réuni le 2 octobre 2018, réunissant les 4 Présidents des collectivités et EPCI membres ou leurs représentants. Cet organe stratégique permet de débattre et d'orienter les axes de développement et d'actions du site.

La rentrée 2018 a été marquée par des échanges très réguliers avec la Société Hippique Nationale dont la convention d'occupation précaire qui la lie au Syndicat Mixte arrive à terme le 31 décembre 2019. Dans la droite ligne de sa stratégie, le Syndicat Mixte étudiera en 2019 la faisabilité d'une gestion directe de certaines des activités de la SHN (poney club, écurie de propriétaires...) tout en accompagnant le club dans cette transition. Le Bureau de la SHN fait état en effet d'une situation financière tendue ne lui permettant plus d'assurer ses missions.

Le Syndicat Mixte étudie ainsi actuellement avec l'expertise d'un cabinet comptable spécialisé dans le suivi d'activités équestre et du Centre de Gestion 56, les modalités d'un transfert éventuel d'une partie des activités et des personnels de la SHN à l'horizon du 1^{er} septembre 2019. Les conclusions seront présentées au Comité Syndical en février 2019.

Dans cette attente, le budget qui sera proposé au vote en février 2019 n'intégrera pas les incidences financières liées à ces éventuelles nouvelles activités.

Le montant des nouvelles participations et des recettes propres supérieures à celles prévues initialement permettent une reprise d'excédent de fonctionnement 2018 de l'ordre de 250 000 € (à affiner après la clôture de l'exercice). La section d'investissement

sera auto-financée sans recours à l'emprunt grâce aux dotations aux amortissements (de l'ordre de 150 K€) et d'un excédent d'investissement reporté de l'ordre de 150 000 € (à affiner après la clôture de l'exercice). Le Syndicat Mixte prévoit donc de mettre notamment en œuvre les actions et travaux suivants :

- Lancement marché AMO sur la restauration de l'écurie 7 (audit, préconisations, chiffrages),
- Lancement marché AMO sur la réfection du portail dit de l'Etang,
- Réalisation d'un rond de travail couvert,
- Aménagements écurie 6 (écurie poney) et écurie 5,
- Travaux de peinture écurie 2 intérieur et boxes,
- Acquisition d'un outil motorisé de type bobcat utilisé notamment pour le curage de boxes,
- Création de paddocks et clôtures sur la parcelle de l'Hermitage,
- Installation d'un éclairage et d'un balisage des carrières,
- Achat de matériels divers et outillages,
- .../...

Le Budget prévisionnel tiendra également compte du recrutement d'un coordinateur de site, tel que cela avait été présenté lors des discussions relatives à l'augmentation des participations, afin d'assurer les missions d'encadrement et d'organisation des actions quotidiennes de terrain. Cela permettra un suivi des missions d'entretien, d'organisation logistique et technique et de recentrer les fonctions du responsable technique sur l'entretien patrimonial et les enjeux architecturaux liés au projet de site (plan patrimonial, réorganisation des infrastructures équestres...).

Un budget supplémentaire sera proposé au vote courant de l'année 2019. Il tiendra compte du transfert éventuel des nouvelles activités et de certains personnels de la SHN.

LE COMITE, après en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-36, L 2312-1, L 2313-1,

Article unique : **PREND ACTE** du rapport d'orientations budgétaires 2019 du budget, sur la base duquel s'est tenu le débat d'orientations budgétaires.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



André HARTEREAU